

BREVET SPORTIF "ENTRE MER ET CÉVENNES" 120/150 KMS

RANDONNÉES POUR TOUS 74/93 KMS

17 avril 2016



DEPART:

Pour les parcours "Sportifs", le départ sera donné en un seul groupe à 8h00 précises, au Gymnase de Clapiers (salle Jean Louis Barrault).

Pour les parcours "Randonnée", le départ est libre et non encadré, entre 8h30 et 9h00.

SECURITE:

Voitures, motos et cyclistes de l'organisation assisteront les participants. Circuit fléché de la fin de la neutralisation à l'arrivée.

NEUTRALISATION: Pendant les 40 premiers kilomètres, jusqu'à 3 kms après Quissac, les participants devront respecter la vitesse imposée par l'organisation sur l'ensemble de la

neutralisation. MOTOS ET VOITURES DE L'ORGANISATION, accompagneront les participants jusqu'à la fin de la neutralisation, pour faire respecter la vitesse, le code de la route et assurer la sécurité. La vitesse moyenne sur cette portion sera autour de 30 km/h (sur de bonnes routes et à l'abri dans un peloton, cela correspond à 26 km/h seul).

L'ASSISTANCE TECHNIQUE:

Est assurée sur le parcours neutralisé, ensuite il vous sera proposé un dépannage au ravitaillement.



LES CARTES DE ROUTE:

Elles vous seront remises à l'encaissement de votre inscription mentionnant votre nom et l'itinéraire du brevet. Possibilité de choisir le parcours en cours de route.

A votre retour à Clapiers, vous les déposerez dûment tamponnées auprès des responsables – organisateurs, UNE BOISSON VOUS SERA OFFERTE.

PRESTATIONS:

Café, ravitaillement, collation. Lots et récompenses diverses. Reportage photo sur le site Internet de l'AC Clapiers.

PARCOURS:

Voici les 4 parcours du « Brevet entre Mer et Cévennes ». Le départ de Clapiers se fera depuis la salle Jean-Louis Barrault (Gymnase - stade de foot).

Dimanche 17 Avril ; Départ 8h Brevet parcours A et B ; Pour tous, neutralisé sur les 40 premiers km.

Brevet parcours A : 146 km :

Clapiers, D17, Prades-le-Lez, St Mathieu-de-Trévières, Quissac, D999, (3mn d'arrêt, km 40), Sauve, D171,

Fin de la neutralisation, km 45)

, Durfort, D982, D21, Col de Bane(410m), St Bonnet-de-Salendrinque, D39, Lasalle, D153, Cognac, Col-de-Bantarde(624m)

(Ravitaillement, km 70)

, La Rouvière, Bouras, Direct. St Roman-de-Codières(623m), Sumène, D11, Ganges, D986, Laroque, St Bauzille-de-Putois, D107E4, Direct. Ferrières-les-Verreries, Carrefour D107E4 X D25,

(Ravitaillement, km 115),

D17E6, Valflaunes, St Mathieu-de-Trévières, D26, Assas, D109, D21, Clapiers.

Brevet parcours B : 123 km :

Clapiers, D17, Prades-le-Lez, St Mathieu-de-Trévières, Quissac, D999, **(3 mn d'arrêt, km 40)**, Sauve, D171,

(Fin de la neutralisation, km 45)

, Durfort, D982, D21, Col de Bane(410m), St Bonnet-de-Salendrinque, D39, Lasalle, D153, Cognac

,
D153, Col-de-Bantarde(624m)

(Ravitaillement, km 70)

, D347, Eglise-du-Cros, St Hippolyte-du-Fort, D25, Pompignan, Carrefour, D25 X D107E4,

(Ravitaillement, km 90),

D17E6, Valflaunes, St Mathieu-de-Trévières, D26, Assas, D109, D21, Clapiers.

Dimanche 17 Avril ; Départ libre de 8h30 à 9h ; Randonnée parcours C et D.

Randonnée parcours C : 93km

Clapiers, D21, D109, Assas, D26, Cécéles, Tréviérs, D1, col du Fambetou, ND de Londres, D986, D1, la Vernède, le pont de St Etienne d'Issenssac, D4, D108, St Bauzille de Putois, D986, D107E4, Direct. Ferrières-les-Verreries, Carrefour D107E4 X D25, **(Ravitaillement, km 65),** D17E6, Valflaunes, St Mathieu-de-Tréviérs, D26, Assas, D109, D21, Clapiers.

Randonnée parcours D : 74km

Clapiers, D21, D109, Assas, D26, Cécéles, Tréviérs, D1, col du Fambetou, ND de Londres, D1E6, D107E4, Direct. Ferrières-les-Verreries, Carrefour D107E4 X D25, **(Ravitaillement, km 45),** D17E6, Valflaunes, St Mathieu-de-Tréviérs, D26, Assas, D109, D21, Clapiers.

RENSEIGNEMENTS:

Thierry Grenier (06 09 24 30 44).

Messagerie électronique : acclapiers@free.fr

INSCRIPTIONS:

Le règlement s'effectue avant le départ.

Montant : **10€** Pour les brevets, **6€** pour les randos.

Certificat médical obligatoire pour les non licenciés.

Ou bien recopiez les renseignements ci dessous sur papier libre et renvoyez le par courrier

avec votre règlement (méthode préférée pour traiter les inscriptions plus rapidement le matin du départ).

21ème Brevet cycliste entre Mer & Cévennes - Dimanche 17 Avril 2016

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Sexe : (Femme / Homme)

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Nom du Club:

FFC / FSGT / UFOLEP / FFCT / TRIATHLON / Non Licencié / HANDISPORT

Date: Signature :

Le :

Bulletin à retourner à :

M. LUNET Yves

938 avenue de Rouargues 34980 ST CLEMENT DE RIVIERE

REGLEMENT:

Le brevet étant une randonnée cycliste, aucun temps ni classement ne sera publié.

Ce brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de 18 ans et +.

Les participants sont considérés en excursion personnelle et devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux des localités traversées et n'utiliser que la partie droite de la chaussée.

Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription.

Chaque participant est tenu d'être couvert par une assurance responsabilité civile.

L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident.

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE